

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 13 avril 2015 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble projeté portant le numéro 6420, boulevard Gouin Ouest, lequel sera érigé sur le lot 2375954 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait pour l'immeuble projeté une hauteur hors sol supérieure au maximum prescrit, soit à 13,87 mètres au lieu de 12,5 mètres, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3469.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-cinquième jour de mars deux mille quinze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement